



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

PvCOMitéMai2004 -

13/06/2005

**PROCES VERBAL DE LA
REUNION DU COMITE
NATIONAL DE PILOTAGE**

DAKAR, LUNDI 10 MAI 2004

265

PLCP / FAD – FND – GOUV.SEN

Av. Bourguiba x Rue 3 Castors - BP 17245 Dakar - Tel: (221) 869 1087 - Fax (221) 869 1088 - E-mail : plcp@sento.sn

Le lundi dix du mois de mai 2004, s'est réuni à l'hôtel Sofitel Teranga de Dakar, le comité de pilotage du projet de Lutte contre la Pauvreté, sous la présidence de Madame Aïda Mbodj, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité.

Dans son allocution d'ouverture, Madame le Ministre a tout d'abord rappelé les axes stratégiques de la politique gouvernementale en matière de réduction de la pauvreté. En effet, elle a présenté le Projet de Lutte Contre la Pauvreté financé par le Fonds Africain de Développement de la BAD, le Fonds Nordique de Développement et le Gouvernement du Sénégal et dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal.

Madame le Ministre a également rappelé les axes stratégiques du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui constitue un cadre de référence dans la politique du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté, avant de préciser que le PLCP en constitue un des instruments de mise en œuvre. Ainsi le projet constitue opportunité pour les populations défavorisées et s'inscrit dans la dynamique participative et responsable du Département social, conformément aux instructions de Monsieur le Président de la République.

Enfin, Madame le Ministre a tenu à remercier la Directrice du Projet et ses collaborateurs pour la qualité des résultats obtenus.

L'Honorable député Madior Diouf, président de la commission des Affaires Sociales à l'Assemblée nationale a été désigné modérateur des travaux.

Conformément à l'agenda des travaux, il a été donné l'occasion à Madame la Directrice du Projet de dresser l'état d'avancement des activités du Projet. A la suite de cette présentation exhaustive, les discussions ont permis de soulever des questions sur la mise en œuvre et sur les difficultés rencontrées, de préciser les perspectives et de formuler des recommandations en vue de l'atteinte des résultats fixés. Enfin, le programme prévisionnel pour l'année 2004 et le budget y afférent ont été approuvés par le Comité National de Pilotage. La liste de présence figure en annexe du présent document.

I) PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES REALISATIONS DU PROJET

Après un bref rappel des principes directeurs et stratégies d'intervention du Projet pour lesquels, nous pouvons retenir :

- L'approche participative et la responsabilisation des bénéficiaires ;
- La pérennisation des acquis ;
- Le faire-faire ;
- L'approche genre ;
- Le partenariat ;
- La décentralisation et la déconcentration.

L'état d'avancement des réalisations du Projet tel que présenté par la Directrice se résume comme suit, par composante :

1.1. Composante renforcement des capacités :

⇒ ***Volet Sensibilisation et IEC, délégué au cabinet OFBD Marketing, en charge ainsi de la communication institutionnelle et de la mobilisation sociale :***

- 140 relais en intermédiation sociale choisis dans les communautés de base ont mené d'octobre à Décembre 2003 les activités de mobilisation sociale: participation active au programme d'alphabétisation, gestion et remboursement des financements, bonne gestion des infrastructures et ouvrages communautaires pour une pérennisation des investissements du projet.
- Ces relais sont composés d'agents des CERP ou du Ministère de tutelle, de monitrices rurales, d'assistantes villageoises et de communicateurs traditionnels.

- Les supports édités pour la mobilisation sociale sont les suivants :
 - 500 guides du relais en intermédiation sociale ;
 - 11.650 affiches thématiques ;
 - 2000 tee-shirts, 1000 casquettes et 600 foulards ;
 - Exposition itinérante sur 17 planches relatives à des images reflétant toute la genèse de la mise en œuvre du projet.
- Les supports édités pour la communication institutionnelle sont les suivants :
 - 2000 plaquettes et 450 agendas sur l'état d'avancement du Projet et sur les réalisations en cours ;
 - reportages et articles au niveau de la presse écrite pour la couverture des activités réalisées ;
 - Deux publi-reportages gravés sur CD-ROM.

⇒ ***Volet Alphabétisation coordonné par le MOD, la SAFEFOD et mis en œuvre du programme d'alphabétisation par 30 ONG opératrices en alpha ;***

- Suivi-évaluation assurée par la DALN à travers ses services déconcentrés les RRA et RDA ;
- Pour la première cohorte :
 - Formation de 40 formateurs en avril 2003 ;
 - Formation de 60 superviseurs des classes en mai 2003 ;
 - Recyclage des 40 formateurs en septembre 2003 ;
 - Réalisation de l'étude du milieu complémentaire par les opérateurs pour le choix des bénéficiaires ;

- Formation des 600 facilitateurs chargés de l'alphabétisation des bénéficiaires, en sept/oct 2003 ;
- 14 500 manuels en Wolof, 13 416 en Pulaar, 5000 en Sérère, 4616 en Mandinka et 140 en Balante ;

Tableau 1 : Répartition par région du nombre d'apprenants de la première cohorte

Régions	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Effectif total
Dakar	3 277	225	3 502
Thiès	3 215	336	3 551
Diourbel	3 361	212	3 573
Tambacounda	2 392	1 187	3 579
Kolda	2 997	594	3 591
Total	15 242	2 554	17 796

- Pour la deuxième cohorte :
 - Recyclage des 40 formateurs en décembre 2003 ;
 - Formation à Tamacounda et à Thiès des 60 nouveaux superviseurs des classes, en décembre 2003 ;
 - Formation des 600 facilitateurs supplémentaires, en janvier 2004 ;
 - Réalisation de l'étude du milieu complémentaire par les opérateurs ayant permis le choix des 18.000 autres bénéficiaires de la deuxième cohorte ;
 - Formation, par les opérateurs, de 2.400 relais formateurs choisis parmi les meilleurs des classes en vue de la post-alphabétisation et

pour assurer la pérennisation du programme au niveau de la localité et l'animation des bibliothèques ;

⇒ ***Volet Renforcement des capacités des partenaires :***

- Remise de l'appui institutionnel aux 30 ONG opérateurs en alphabétisation et aux 15 ONG d'encadrement technique en microfinance et AGR ;
- Formation en microfinance de 107 responsables des ONG d'encadrement technique, SFD et agents des services techniques ;
- Formation en gestion de projet de 101 responsables des 15 ONG d'encadrement technique ;
- Formation de 2.450 responsables des bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des CLEC ;
- Formation de 1.584 responsables des groupements bénéficiaires à la gestion financière des AGR ;
- Formation de 1.094 responsables des bénéficiaires en gestion de crédit ;
- Formation de 150 agents des MOD, ONG, SFD et CERP en approche genre et méthodes participatives ;

1.2. Composante Microfinance et AGR :

- Mise en place des équipements pour les structures de caisses de base : coffres, mobilier et documents de gestion ;
- Mise à disposition de l'appui institutionnel aux 15 ONG en charge de l'encadrement technique des bénéficiaires ;
- Suivi-Evaluation des activités des SFD par la cellule AT/CPEC dans le cadre du protocole d'accord signé avec le Projet réalisé auprès des 9 SFD impliquées dans les activités de crédit ;

- Premières impressions de la mission AT/CPEC :
 - L'augmentation du sociétariat des SFD,
 - La culture de l'épargne développée au niveau des populations,
 - La forte demande de crédit des populations,
 - La création d'emplois au niveau des activités,
 - La proximité du crédit par rapport à la cible du Projet,
 - L'insuffisance et l'incompétence des personnels de certaines ONG,
 - Les difficultés entre ONG et SFD, dues à des incompréhensions et au manque d'échanges d'informations,
 - La faiblesse de la rémunération des prestations des ONG.
- Recommandations de la journée de réflexion sur la révision du taux de rémunération des ONG :
 - Relèvement du taux de rémunération de 5% à 15 % sur le montant des projets élaborés et acceptés par les SFD;
 - Envisager une dotation forfaitaire en carburant modulée eu égard à la couverture des zones ciblées et des activités de terrain;
 - Prendre par le Projet les mesures idoines pour amener les SFD à diligenter les procédures de décaissement des fonds destinés aux micros projets.

1.3. Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique :

⇒ ***Sous-composante : Infrastructures et équipements socio-communautaires***

- L'AGETIP a été recruté en qualité de MOD pour le volet Infrastructures ;

- L'étude a fait l'état des lieux des réalisations antérieures afin de consolider les acquis positifs et a permis d'élaborer :
- l'ensemble des plans architecturaux et techniques relatifs aux infrastructures,
- les devis quantitatifs et estimatifs des travaux,
- le Dossier d'Appel d'Offres

Tableau 2 : Programme de construction des infrastructures socio - communautaires dans les 5 régions :

<u>Région</u>	<u>Case foyer</u>	<u>Case des Tout Petits</u>	<u>Case de Santé</u>	<u>Total Infrastructures</u>	<u>Nombre de sites</u>
DAKAR	04	02	02	08	6
THIES	03	03	03	09	7
DIOURBEL	03	03	03	09	8
TAMBA	03	03	03	09	8
KOLDA	03	03	03	09	6
TOTAL	16	14	14	44	35

- Réalisation de complexes ou modules autonomes :
 - Du point de vue architectural, les différentes infrastructures (Case foyer, case des tout-petits, case de santé) ont été regroupées chaque fois que la convergence des besoins le justifiait.
 - Chaque complexe constitue un ensemble de 3 modules autonomes du point de vue fonctionnel, articulés autour d'une salle polyvalente.
 - Ce concept permettra de fédérer, autour d'un même espace, différents groupes sociaux (femmes, jeunes, enfants, etc.);

d'optimiser les coûts et de réduire les contraintes liées à l'acquisition des terrains

▪ Acquisition et mise en place des équipements post-récolte et ceux destinés aux infrastructures socio-communautaires

- Deux fournisseurs ont été retenus comme adjudicataires provisoires, après avis de non-objection de la Banque notifié le 15 mars 2004. Les délais de livraison sont de trois mois et les sociétés sont :
- AFCO, pour le lot de fournitures et installation de 336 broyeurs à céréales, 18 décortiqueuses à mil, 12 batteuses à mil, 12 décortiqueuses à fonio ainsi que des lots de pièces de rechange connexes, d'un montant total de 326 526 000 FCFA HT/HD,
- SISMAR, pour la fourniture et l'acheminement de 120 charrettes asines et 96 charrettes équines, pour un montant HT/HD de 41 779 200 F CFA.
- En ce qui concerne les équipements destinés aux cases des tout petits et cases de santé, le dossier de consultation est en cours de correction, suite aux observations de la Banque notifiées le 03 mars 2004

⇒ ***Sous-composante : Hydraulique villageoise***

▪ Le Groupement de Bureaux d'études Nordique et Sénégalais (COWI/AISB)a été recruté en date du 20 Août 2002 pour la maîtrise d'œuvre :

- A leur suite, deux entreprises ont été recrutées et l'ordre de service de démarrer les travaux leur a été notifié le 26 octobre 2003 avec des délais d'exécution de onze (11) mois à partir du 26 novembre 2003, il s'agit de :

- Le Consortium d'Entreprises CDE, pour la réalisation de 120 puits hydrauliques d'un montant HT/HD de 1 678 936 999 FCFA (1 995 119 721 FCFA TTC). Le taux d'exécution est de 40%,
- La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil SVTP/GC, pour la réalisation de 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines d'un montant HT/HD de 706 263 900 F CFA (848 968 900 FCFA TTC). Le taux d'exécution a atteint 27 %.
- Acquisition des équipements d'exhaure :
 - Suite à deux appels d'offres internationaux lancés le 11 août 2003, pour l'acquisition des équipements d'exhaure destinés aux ouvrages hydrauliques, deux fournisseurs ont été retenus. Les marchés ont été signés et approuvés avec des délais de livraison de trois à quatre mois :
 - DANSKSOLERNERGI (Danemark), pour la fourniture et l'installation de 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques ainsi qu'un lot de pièces de rechange, d'un montant HT/HD de 640 321 871 FCFA,
 - MEERA AND CEIKO (Inde), pour la fourniture et l'installation de 120 Pompes manuelles ainsi qu'un lot de pièces de rechange d'un montant de 92 739 857 FCFA HT/HD.

1.4. Composante Gestion :

- Mission de Supervision trimestrielle des activités par la BAD
- Réalisation d'un bilan interne des activités en juillet 2003 avec tous les partenaires d'exécution et institutionnels
- Coordination des activités aux niveaux régionaux et national

- Mise à niveau du Réseau des Parlementaires pour la Population et le Développement (RPPD) en juillet 2003
- Mise à jour et suivi de l'exécution du plan d'exécution détaillé
- Coordination des activités d'acquisition de biens, travaux et services ;
- Visite du sous secrétaire d'Etat Américain

Tableau 3 : Taux d'exécution physique par catégorie

<u>Catégories</u>	<u>Taux d'exécution physique</u>
A. BIENS	
Equipements/Mobilier/Fournitures (25,7 %)	19%
B. TRAVAUX	
Construction/Réhabilitation (20,7%)	32%
C. SERVICES	
Etudes et supervision (2,4% du Projet)	26%
Services de spécialistes (8,3%)	47%
Formation (18%)	72%
Audit (0,3%)	50%
D.Fonds de crédit (18,8%)	29%
E. FONCTIONNEMENT(5,8%)	38%
Total Pourcentage (100%)	63%

Tableau 4 : Taux d'exécution physique par composante

<u>Composantes</u>	<u>Taux d'exécution physique</u>
Renforcement des capacités (24,4%)	66%
Microfinance et AGR (22,6%)	68%
Infrastructures/Equipements/Hydraulique (43,3%)	56%
Gestion du projet (9,7%)	74%
Total Pourcentage (100%)	63%

⇒ **DECAISSEMENTS :**

Tableau 5 : Situation des engagements et décaissements sur le prêt FAD

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilit	1 720 000	1 422 075 360	1 350 072,74	605 784,92	476 848 314	35%
BIENS : Eqpt/Mob/fournit	2 420 000	2 000 826 960	418 191,57	494 791,75	405 468 864	20%
SERVICES : Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation et Audit	3 130 000	2 587 846 440	1 886 252,83	1 468 973,71	1 210 849 760	47%
FONCTIONNEMENT	980 000	810 252 240	249 549,63	698 545,56	573 016 545	71%
FONDS DE CREDIT	1 750 000	1 446 879 000	750 336,48	305 586,84	252 655 532	17%
Total	10 000 000	8 267 880 000	4 654 403,25	3 573 682,79	2 918 839 016	36%

Tableau 6 : Situation des engagements et décaissements sur le don FAT

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
SERVICES : Services de spécialistes, Formation et Audit	1 750 000	1 446 879 000	948 443,37	948 443,37	774 140 999,00	54%

Tableau 7 : Situation des engagements et décaissements sur la contribution du Gouvernement

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilitation	93 700	77 470 036	26 610 000	34,35%

FONCTIONNEMENT	0	0	550 873 952	
FONDS DE CREDIT	1 756 300	1 452 087 764	708 900 000	48,82%
Total	1 850 000	1 529 557 800	1 286 383 952	84,10%

Tableau 8 : Situation des engagements et décaissements sur le prêt FND

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilit	2 978 340	2 462 455 772	2 884 900	957 800	748 828 768	32%
BIENS : Eqpt/Mob/fournit	1 366 595	1 129 884 347	937 633			
SERVICES : Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation	557 025	460 541 586	469 709	389 543	321 060 305	70%
FONCTIONNEMENT	98 040	81 058 296				
Total	5 000 000	4 133 940 000	4 292 241	1 347 343	1 069 889 073	27%

Tableau 9 : Situation globale des engagements et décaissements du Projet

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilit	4 792 040	3 962 001 168	4 268 948	1 597 560	1 252 287 082	32%
BIENS Eqpt/Mob/fournit	3 786 595	3 130 711 307	1 646 975	494 792	405 468 864	13%
SERVICES Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation et Audit	5 437 025	4 495 267 026	3 304 405	2 806 961	2 306 051 064	51%
FONCTIONNEMENT	1 078 040	891 310 536	1 563 678	1 563 678	1 123 890 497	126%
FONDS DE CREDIT	3 506 300	2 898 966 764	2 962 705	1 518 292	961 555 532	33%
Total	18 600 000	15 378 256 800	13 746 711	7 981 282	6 049 253 040	39%



DIFFICULTES RENCONTREES

- Difficultés d'ordre général : Elles tournent essentiellement autour de :
 - la lenteur observée dans les procédures de satisfaction des conditionnalités ;
 - la mise à disposition des fonds de la contrepartie est tardive et les procédures de décaissement sont assez longues.
 - A titre d'illustrations, le retard accusé dans le recrutement du MOD en alphabétisation constitue une difficulté pour la mise en œuvre du programme et de toutes les activités destinées aux bénéficiaires compte tenu du délai et des phases convenues pour son efficacité.
 - D'une manière générale, les procédures de passation des marchés sont complexes et parfois longues pour un projet de lutte contre la pauvreté.
 - Le fait que le projet ne soit pas exonéré, a allongé les délais de livraison des biens et services acquis à l'étranger. A titre d'illustrations, le projet n'a pris possession qu'en début juin 2002 le matériel de froid et de reprographie alors que le matériel est arrivé à Dakar depuis fin mars 2002.
 - La dépendance de certaines activités du choix des 600 communautés de base cibles du projet et aussi à l'affectation des terrains destinés aux infrastructures socio -communautaires a été également une entrave à la réalisation des autres activités.
 - L'acquisition du carburant pose problème dans sa forme.

II) PROGRAMME ET BUDGET PREVISIONNELS

Madame la Directrice a dressé les perspectives pour l'année 2004 et le budget y afférent. Le programme prévisionnel et le budget ci-dessous ont été approuvés par le Comité National de Pilotage.

⇒ *Composante Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires :*

- Evaluation à mi-parcours du programme par la DAEB : mai 2004 ;
- Achèvement de la phase de consolidation pour la cohorte 1 : juillet 2004 ;
- Achèvement de la phase d'initiation pour la cohorte 2 : juin 2004 ;
- Achèvement de la phase de consolidation pour la cohorte 2 : novembre 2004 ;
- Suivi du Programme d'alpha par la DAEB et ses structures délocalisées (IA et IDEN) suivant le planning retenu d'accord parties ;
- Évaluation finale du programme d'alphabétisation par la DAEB : début 2005.

⇒ *Composante Microfinance et AGR :*

- Formation des bénéficiaires et partenaires : consolidation Date actualisée : juin à Décembre 2004 ;
- Mise en place de CAPEC (Caisses populaires d'Epargne et de Crédit) : Construction de 15 CAPEC (en cours) ;
- Equipement des CAPEC (dossier en instance d'approbation à la BAD) ;
- Mise en place des fonds de crédit complémentaires ;
- Mise en réseau des CLEC autour des CAPEC : à partir de Juin 2004 ;
- Mobilisation de la participation de la BAD ;
- Mobilisation de la contrepartie 2004 : Mars à Juillet 2004 ;

- Recrutement de SFD pour élargir le groupe des 3 SFD visés par le rapport d'évaluation. le dossier de consultation a été soumis à la BAD dans la deuxième semaine du mois d'avril 2004 ;
- Recrutement de consultant pour les évaluations a mi-parcours et finale de la composante ;
- Elaboration de requêtes de financement par les ONG ;
- Mise en place de CLEC par les ONG ;
- Mise à disposition du fonds de crédit aux SFD ;
- Evaluation des dossiers de projets par les SFD ;
- Recrutement des SFD autres que celles du rapport d'évaluation ;
- Octroi de crédits aux promoteurs par les SFD ;
- Suivi financier et recouvrement des crédits ;
- Supervision / suivi des activités des partenaires ;
- Suivi technique de proximité des AGR / ONG.

⇒ ***Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique :***

- Réception des 120 puits, 60 mini-réseaux et 120 latrines prévue à partir du mois d'août 2004 ;
- Réception des ouvrages hydrauliques (échelonnée) : Juin à Octobre 04 ;
- Réception et installation des pompes manuelles et électriques (échelonnée) : 10/04 ;
- Finalisation des thèmes de sensibilisation en Hygiène/Assainissement : 07/04 ;
- Installation/ Sensib./ Formation des Comités de gestion de points d'eau à partir de 05/04 ;

- Démarrage formation des Gérants de points d'eau à partir de 05/04 ;
- Lancement du Marché d'acquisition des équipements destinés aux infrastructures socio-communautaires ;
- Formation des membres des comités de gestion des équipements post récolte : à partir du mois de juin 2004 ;
- Réception et installation des équipements post récolte : 07/04 ;
- Formation des Meuniers : 06/04 ;
- Réception des infrastructures communautaires : à partir de Juin 2004 ;
- Recrutement de prestataires pour modules formation en gestion durable des infrastructures communautaires à partir du 06/04 ;
- Elaboration des modules de formation à partir du 05/04.

⇒ ***Composante Gestion :***

- Comités de Pilotage : local, communal, régional et national : Janvier à Décembre 2004 ;
- Evaluation d'étape des activités du Projet : Juin 2004 ;
- Mission nationale de supervision des activités : mai 2004 ;
- Mission de supervision de la BAD : juin 2004 ;
- Visite au mois de juin 2004 du Projet de Réduction de la Pauvreté du Niger financé par la BAD ;
- Mission au Mali au mois d'octobre 2004 ;
- Coordination et Suivi / évaluation des activités des différentes composantes du Projet (BGP et URG) ;
- Elaboration et suivi des demandes de renouvellement de fonds et des rapports d'activités ;

- Suivi comptable et financier du Projet ;
- Etude sur l'évolution de la pauvreté dans les zones du PLCP par la DPS.

⇒ **BUDGET PREVISIONNEL 2004 :**

Tableau 10 : Budget prévisionnel par composante et par catégorie de dépenses

CATEGORIE DE DEPENSES	BUDGET 2004	RENFORCEMENT CAPACITES 2004	MICROFINANCE ET AGR 2004	IEH 2004	GESTION 2004
A. ETUDES ET SUPERVISION	225 800 000	-	9 000 000	216 800 000	-
B- CONSTRUCTION / REHABILITATION	3 771 045 890	100 000 000	-	3 671 045 890	-
C- EQUIPEMENT, MOBILIER ET FOURNITURES	1 755 866 928	206 000 000	165 500 000	1 381 366 928	3 000 000
D - SERVICES DE SPECIALISTES	394 760 028	64 155 438	110 218 700	86 385 890	134 000 000
E. FORMATION	905 548 775	813 532 775	-	92 016 000	-
F. FONDS DE CREDIT	1 561 750 000	-	1 561 750 000	-	-
G. FONCTIONNEMENT	120 000 000				120 000 000
H. AUDIT	23 740 000				23 740 000
COUT DE BASE	8 758 511 621	1 183 688 213	1 846 468 700	5 447 614 708	280 740 000
IMPREVUS	437 925 581	59 184 411	92 323 435	272 380 735	-
HAUSSE DES PRIX	437 925 581	59 184 411	92 323 435	272 380 735	-
TOTAL PROJET	9 634 362 783	1 302 057 034	2 031 115 570	5 992 376 179	280 740 000

III) PREOCCUPATIONS ET QUESTIONS SOULEVEES

Des remerciements ont été formulés en l'endroit de la Directrice et de son équipe pour la clarté de la présentation et aux réalisations significatives déjà notées par le PLCP. La forte implication de la société civile et des partenaires d'exécution par le Projet a été vivement saluée, comme une démarche soucieuse de l'atteinte

des résultats. Les questions suivantes ont été soulevées par les membres du Comité National de Pilotage :

- La nécessité d'harmoniser les équipements d'exhaure avec les programmes déjà existants en raison des difficultés notées d'une manière générale dans l'acquisition des pièces de rechange ;
- A la suite du Projet, la mise à disposition d'une dotation conséquente en carburant pour les CERP, en charge du suivi des réalisations et l'entretien des équipements à mettre en place ;
- Eu égard aux difficultés réelles constatées dans les acquisitions des équipements destinés aux infrastructures socio-communautaires, privilégier l'acquisition des biens auprès des fournisseurs nationaux ;
- La frange importante occupée par les jeunes dans la population comme une préoccupation pour une plus forte implication du Conseil National de la Jeunesse, particulièrement, dans la sensibilisation de cette partie de la communauté.
- La sous représentation des hommes dans les classes d'alphabétisation fonctionnelle ;
- L'élargissement du CNP aux autres projets de lutte contre la pauvreté, comme solutions face à certaines difficultés constatées par exemple la non disponibilité de pistes de production dans certains villages ;
- Une seconde phase du Projet est vivement attendue en raison des réalisations notées pour les conforter et surtout pour toucher d'autres localités non ciblées au cours de la phase en cours.
- Auparavant, le projet a besoin d'une phase de prorogation pour achever les réalisations en cours et les consolider, conformément au calendrier initial d'exécution du Projet.

- L'implication forte attendue du Projet pour la Fédération Nationale des Personnes Handicapés du Sénégal dans l'éducation, la sensibilisation et le renforcement des capacités de ses membres ;
- Malgré les mesures importantes prises par le Projet dans la prise en charge par le PLCP des handicapés, les sourds et les handicapés visuels n'ont été prévus dans le programme d'alphabétisation ;
- Meilleure implication des personnes âgées à travers leur association nationale ;
- En raison de la mutation institutionnelle constatée pour la case des tout petits qui est passée d'une Direction à une Agence nationale, la mise à niveau et l'acquisition des équipements à réaliser suivant le modèle adopté et standardisé avec le Ministère de l'Education.
- Le devenir des CLEC mérite une attention particulière. Comment amener ces structures à ne pas être en marge de la réglementation en disposant d'une autorisation d'exercer ?

IV) PRECISIONS SUR LES QUESTIONS SOULEVEES

A la suite de ces interrogations, Madame la directrice et des membres du Comité ont apporté les précisions suivantes :

Les pompes fournies sont des pompes de référence agréées et adaptées à notre environnement. Une mise à disposition conséquente en pièces de rechange accompagne l'acquisition des pompes par le Projet.

La dotation en carburant nécessaire pour le suivi des réalisations du Projet doit être inscrit dans le budget de l'Etat, en ce qui concerne les CERP, pour éviter les difficultés suite au retrait du Projet.

Les acquisitions sont faites en conformité aux règles et procédures approuvées par l'Etat avec la signature de l'accord de prêt. Avec les critères d'éligibilité et de

provenance fixés par le FND, parfois la difficulté est réelle car l'adjudicataire est généralement d'origine nordique et les délais de réalisation sont moins bien maîtrisés.

La phase de prorogation se justifie en raison d'un retard de 18 mois constaté pour la mise en vigueur du Projet. Seulement, un des critères de performance d'un projet réside dans le respect de la période de mise en œuvre arrêtée. Ainsi la période de prorogation ne devrait pas dépasser l'année pour éviter d'annihiler l'efficacité enregistrée par le Projet dans la réalisation des activités initialement planifiées.

Les cases des tout-petits, initialement appelées dans le rapport d'évaluation du Projet, garderies socio-communautaires ont été adoptées par le Projet comme appellations, pour répondre au souci d'uniformité avec la politique nationale. Dès lors, le contenu, qui du reste, est le même, exige sa mise à disposition conformément au modèle adopté au niveau national. Ces investissements devront être capitalisés par l'agence nationale, au regard de sa mission et du protocole signé avec le Projet.

V) RECOMMANDATIONS FORMULEES :

- i) Préparer le retrait du Projet en assurant des moyens conséquents aux services techniques déconcentrés chargés du suivi des réalisations du PLCP, en vue de leur pérennisation ;
- ii) Assurer la mise à niveau des instances du Conseil National de la Jeunesse sur la stratégie d'intervention et l'état d'avancement des activités du Projet pour leur implication effective dans la sensibilisation des jeunes ;
- iii) Impliquer les personnes âgées à travers leur association ;
- iv) Rencontrer le Directoire de la FSAPH pour les amener à bénéficier effectivement des activités du PLCP (Veiller à une meilleure attention de cette catégorie sociale) ;

- v) Etudier les voies et moyens pour disposer de ressources additionnelles de l'initiative PPTE ;
- vi) Demander à la BAD de diligenter le traitement des dossiers de décaissement ;
- vii) Demander aux SFD d'assurer un accompagnement institutionnel et technique des CLEC ;
- viii) Renforcer les moyens financiers du Projet à travers une deuxième phase, pour renforcer les acquis du Projet ; A cette fin, au regard de l'état d'avancement assez positif et aux perspectives d'actions retenues, introduire par le Ministère des Finances, sur proposition du ministère de tutelle, une requête pour une deuxième phase du Projet, pour développer de meilleures pratiques et asseoir la pérennité des interventions du PLCP.

Telle est l'économie des travaux de la deuxième réunion du Comité National de Pilotage.

Le rapporteur :

Mouhamadou Lamine MBAYE
Administrateur Gestionnaire du PLCP

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

TENUE LE LUNDI 14 MAI 2004

LIEU : HOTEL SOFITEL TERANGA

NOM & PRENOM	FONCTION ET STRUCTURE	CONTACTS
AIDA MBODJ	MINISTRE DE LA FAMILLE DSSN	849 70 98
Khady FALL NDIAYE	DIRECTRICE PLCP	869 10 87
DIAKHATE Pauline SECK	Directrice Générale OFBD	825 51 90
Madior DIOUF	Député à l'Assemblée Nationale	827 50 72
Adja Khady NDAO	PRÉSIDENTE FNGPF	864 23 91 / 641 72 02
Adama DIENG	DDI / MEF	821 23 25
Ousmane KA	CSO / PLCP MFFDS	823 69 19
Laba CISSE DIOP	PRESIDENT FSAPH	864 43 41
Souleymane SECK	DIRECTEUR EXPANSION RURALE	821 64 18
Oumar DIAKHABY	DER/ MCLD	849 73 66
Amacodou DIOUF	VICE PRESIDENT CONGAD	824 41 16
Mamadou NIAN	CSOPLCP / MEF	889 21 66
Moustapha SYLLA	CSOPLP / MEF	889 21 66
Baba COULIBALY	CT / DG. ONAS	832 13 82
Babacar MBOUP	DRRE/ME	821 07 62 / 636 08 76
Mohamed Habib SARR	Rédacteur en Chef Info Jeune chargé de mission au CNJ	822 00 75 / 590 68 46
Moussa MBALLO	APR	591 01 78
Cheikh H. T. MBENGUE	PNUD	839 90 89
Oumar DIOP	FSAPH	687 64 11
Abdoulaye FALL	Centres Multimédia Communautaire	823 62 64
Demba NDIAYE	CT MFDSSN	849 70 62
Papa Ibra FALL	CRJD	824 46 60
Momar B SYLLA	DPS	824 92 65
Kallé SEYE	AGENCE CASES TOUTS PETITS	685 33 54
Babou CISSE	DSDS / MFFDS	827 89 80
Baba SOW	CSO / PLCP MFDSSN	823 19 19
Mamadou TOURE	APIMEC / MEF	839 86 60
Aminata DIALLO	AT-CPEC / MEF	821 22 67
Assane TRAORE	AT-CPEC/MEF	842 28 13
Aminata CISSE	APIMEC	849 70 69
Thiaba MBAYE	CT / CPSP / MFDSSN	849 70 69
Cheikh Pathé GUEYE	SECRETAIRE GENERAL DALN	842 24 82 630 62 92
Ndéye Ndagué GUEYE	COMITE DES FEMMES FSAPH	825 38 76 / 642 92

	SECRETAIRE GENERAL DALN	41
Mouhamadou Lamine MBAYE	ADMINISTRATEUR GESTIONNAIRE PLCP	869 10 87
Assane SAGNE	Expert Micro Finance	869 10 87
Aminata NDIAYE	Expert Renforcement des Capacités	869 10 87
Aïssatou DIOP DIAGNE	Expert Micro Finance	869 10 87
Moustapha DIEYE	Expert IEH PLCP	869 10 87
Fatou BA NDAO	Coordonnatrice URG Dakar	824 26 62
Ramatoulaye Diop DIENG	PLCP	869 10 87